

CONTRAT DE LOCATION

N° Responsabilité Civile :

Assureur :

N° IMMATRICULATION (Véhicules) :

RESERVE A
L'ADMINISTRATION

N° CLIENT :

N° FACTURE(S)

VACAF

Caisse :

Nom allocataire

N° :

CAMPING

EMPLACEMENT : (préciser la taille de la tente, caravane, CC...)

NATURE (80 à 100m²)

CONFORT XL (+120m² avec électricité 10A)

CONFORT (-100m² avec électricité 10A)

CONFORT XXL (+120m² avec électricité 16A, tout à l'égoût)

Location emplacement camping arrivée à partir de 14H, départ 12H.

LOCATION

MOBIL HOME

CHALET

GITE

AUTRE

Nom du Modèle

Location hébergement à la semaine arrivée à partir de 16H, départ au plus tard 10H (11H en basse saison).

Location hébergement mini-séjour et WE basse saison arrivée entre 15H et 19H, départ entre 9H et 11H.

DUREE DU SEJOUR ET RESERVATION

OPTIONS FACULTATIVES :

Je souscris à l'assurance Annulation FFCC

Oui

Non

Je souhaite le supplément 2^e véhicule sur l'emplacement

Oui

Non

Je souhaite le supplément « Animal » article 10

Oui

Non

Race : N° Passeport :

Je souhaite la fourniture des couvertures supplémentaires

lit simple

lit double

Non

Je souhaite La fourniture de parures draps Coton

lit simple

lit double

Non

Location du au 202.... pour personnes (y compris les bébés)

et voiture ou moto ainsi que animal domestique vacciné et tenu en laisse sur le terrain (chat ou chien)

Pour la **somme totale de** € comprenant les éventuels suppléments de personnes au contrat et options souscrites et incluant les frais de dossier €, la taxe d'éco-participation TOM (retraitement déchets) € ainsi que la taxe de séjour € (Seule la facture détaillée fait foi du règlement des suppléments)

IDENTIFICATION DU LOCATAIRE

Nom : Prénom :

Adresse : Date de Naissance :

Code Postal : VILLE : PAYS :

Téléphone : E-mail :

Loue un Mobil-home, Chalet, Meublé ou un emplacement en tant que personne majeure aux conditions indiquées ci-dessous, cette installation abritera ma famille se composant comme suit (contrat non cessible à un tiers sans l'accord écrit de la direction). Une pièce d'identité doit être à présenter à l'accueil.

Nom (état-civil impératif)	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Les tarifs de nos locations incluent un forfait électricité, l'eau, le gaz. Le nombre de personnes admises dans cette location est limité au nombre **déclaré, inscrit au contrat et facturé** (dans la limite de la capacité de l'hébergement) et un véhicule de tourisme (sauf option demandée, acceptée et payée).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location jointes au présent contrat et les accepter sans réserve. Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur à mon arrivée et de m'y conformer ainsi que les personnes et visiteurs m'accompagnant.

Je joins un versement de € à titre d'acompte (35% du montant du séjour + frais de dossier + assurance annulation si souscrite ou au minimum 100€) et vous transmets le document dûment rempli, daté et signé. **Le solde sera versé 1 mois avant le début du séjour.**

Je joins un versement de € à titre de règlement (100% du montant du séjour + frais de dossier + assurance annulation si souscrite)

Je règle en plusieurs fois sans frais après accord des modalités prévues avec le gestionnaire du dossier.

Le règlement s'effectue en euros par carte bancaire (CB, Mastercard, Visa), espèces, chèques-vacances ou par virement bancaire sur le compte de la **SARL LE B F LOISIRS** : IBAN FR7616958000014917247126896 BIC QNTOFRP1XXX Domiciliation Qonto (Olinda SAS) 20bis rue de La Fayette 75009 PARIS France. Les frais de banque restent à la charge du locataire et s'ajouteront au présent contrat et montant ci-dessus +10% pour frais administratif.

Je souhaite recevoir les actualités et les offres commerciales du site (4 fois/an) Je refuse de recevoir les offres et limite les échanges au cadre contractuel

Fait à le

Signature du Responsable du Camping

Signature du locataire (Précédée de la mention lu et approuvé)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Location d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des professionnels pour leur personnel

Le Prestataire :

SARL LE B F LOISIRS exploitant le DOMAINE Le JARDIN DU MARAIS
208 ROUTE DE SAINT-GILLES 85300 LE PERRIER
Téléphone : 02 51 680 917
Contact électronique : info@lejardindumarais.eu
Site internet : <https://www.camping-le-jardin-du-marais.com>
Société inscrite au registre du commerce de La Roche sur Yon,
N°44842138800019, APE 5530Z

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.
SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement
nu « tourisme ».
HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et
habitation légère de loisirs.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Domaine Le Jardin du Marais, exploité par la SARL LE B F LOISIRS, aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.camping-le-jardin-du-marais.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».
Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.camping-le-jardin-du-marais.com ou sur support écrit - papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.
Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.
Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.
Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Domaine Le Jardin du Marais, 208 route de Saint-Gilles 85300 LE PERRIER ou par mail avec demande de confirmation de lecture à l'adresse suivante : direction@lejardindumarais.eu

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.camping-le-jardin-du-marais.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- La présente **location** est conclue à titre de **résidence provisoire et de loisirs**. Les locaux ne pourront être utilisés à titre d'habitation principale ou même secondaire et le locataire ne pourra y pratiquer aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle. Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile à leurs adresses respectives indiquées au contrat ou communiquées lors de la réservation. Le contractant est obligatoirement majeur à la date de signature.
- Toute location sera accompagnée d'un contrat signé par une personne majeure ainsi que du règlement d'acompte de 35% du montant du séjour + assurance annulation (facultative) + frais de dossier ou au minimum 100€. Le solde de la location sera payable 1 mois avant le début du séjour.

- L'acompte peut être modifiée en cas de promotion de 35 à 100%, dans ce cas, le bénéficiaire d'une promotion assortie de ces conditions l'emporte sur les conditions de base.
- La location sera effective après envoi de notre accusé de réception de l'acompte et du contrat signé.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée directement sur le site internet <https://bookingpremium.secureholiday.net/fr/1843> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et personnelle et ne peut, en aucun cas, être cédée. En cas de déclaration inexacte du locataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises. Chaque personne inscrite au contrat doit être en mesure de présenter une pièce d'identité pendant l'ensemble du séjour. Les locaux faisant l'objet de la présente location ne doivent, sous aucun prétexte, être occupés par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué sur le contrat, sauf accord préalable du gestionnaire. Le cas échéant, le gestionnaire facturera un supplément de loyer, ou refuser l'entrée des lieux. Un seul véhicule est prévu dans le tarif de location ou forfait de base. Un 2^e véhicule entrant sur le camping fait l'objet du supplément de même que les visiteurs et personne supplémentaire (**Article 7.4**).

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://www.camping-le-jardin-du-marais.com> ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet <https://bookingpremium.secureholiday.net/fr/1843> ou sur tout support d'information ou de communication émanant de notre société. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet <https://www.camping-le-jardin-du-marais.com> dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion ni les taxes, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet <https://www.camping-le-jardin-du-marais.com> ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande. Dans le cadre d'une annulation avant l'arrivée les frais de gestion de 50€ sont facturés en supplément (soit 40€HT). Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix par voie électronique. Dans le cas d'une réservation via une plateforme autre que notre site n'engage ni avoir ni remboursement.

3.1. TAXE ORDURES MENAGERES

La contribution ramassage et retraitement des ordures ménagères, n'est pas incluse dans les tarifs. La contribution est fixée à 0.25€ par personne et par jour.

3.2. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes Océan Marais Monts, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne majeure et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTÉ

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 35% du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il fera l'objet d'un remboursement total ou partiel selon la date d'annulation selon le barème suivant :

- 25 % entre 30 et 60 jours avant l'arrivée
- 35 % entre 60 et plus avant l'arrivée

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée en location d'hébergement ou 14 jours en location d'emplacement (sous peine d'annulation de cette location). Les dossiers sont conservés ou facturés dans tous les cas d'annulation (25€ ou 40€).

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Les paiements de transaction sont en sus pour tout règlement autre que carte et virement bancaire.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement ou l'emplacement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ. Le solde du séjour devra être intégralement réglé :

- 30 jours pour les locatifs avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)
- 15 jours pour les emplacements avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes. Toute personne non enregistré par écrit signé (ou par mail) ne peut ni pénétrer ni séjourner dans le camping.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 40 à 120€ pour le nettoyage sous réserve d'entretien en bon père de famille. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie par pré-autorisation carte bancaire de 35 à 555€ (selon type de location) est exigée du Client le jour de la remise des clés et du badge. Elle est annulée au plus tard dans les 30 jours suivants son départ de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Ce dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 - RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire. En cas d'annulation plus de trente jours avant la date prévue d'arrivée, l'acompte soit 35% sera retenu ainsi que les frais de dossier ; **Moins de trente jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due ainsi que les frais de dossier.** Passé un délai de 12 heures à compter du jour prévu d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement, la totalité du séjour ainsi que les frais de dossier sont conservés à titre d'indemnités.

Cas de force majeure de l'établissement : l'éventuel dédommagement ne peut inclure les frais de dossier sont conservés ainsi que les éventuelles commission de plateforme et de paiement. **Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible sauf si vous avez souscrit l'assurance annulation si le motif est recevable** (voir modalités assurance annulation ou votre assurance voyage).

La demande de modification de dates de séjour peut être soumise au gestionnaire dans un délai de 30 jours minimum avant la date initiale prévue. En cas d'acceptation, et sous réserve de disponibilités à la nouvelle date demandée, un nouveau contrat devra être signé dans ce cas.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

(réservé aux réservations à plus de 30 jours de la date de séjour)

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement, frais de gestion déduits, par virement bancaire (remettre un RIB) dans un délai de 30 jours.

Dans le cas d'une réservation via une plateforme indirecte les commissions seront déduites du montant à rembourser si celui-ci maintient sa facturation.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour. La retenue des frais de gestion de 50€ (40€ HT) ne saurait être remise en cause.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu : à la délivrance d'un avoir valable 24 mois non remboursable

Les frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire

- émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 24 mois.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique ou règlement par carte bancaire couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance en cours de validité pendant le séjour devra être fourni par mail avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques (hors catégorie 1 et 2) sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ils sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables au plus tard à l'arrivée. Le passeport de vaccination à jour est obligatoire scanné et adressé par mail avant l'arrivée à l'adresse info@lejardindumarais.eu

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

7.4. OCCUPANTS, VISITEURS, PERSONNES SUPPLEMENTAIRES

Tout contractant s'engage à signaler à l'avance les éventuels visiteurs ou personnes supplémentaires, à s'acquitter de la redevance supplémentaire, à informer et faire appliquer le règlement intérieur. Tout visiteur ou personne supplémentaire non déclaré par écrit (fiche disponible à l'accueil ou par voie électronique) **au plus tard à son arrivée** fera l'objet d'une pénalité équivalente au double du tarif affiché (personne sur le terrain sans être déclaré par écrit à l'accueil). **L'accès à l'espace aquatique est strictement réservé aux personnes inscrites sur le contrat.** En aucun cas les visiteurs ne peuvent y accéder.

Le port du maillot de bain (slip ou shorty Lycra) et du bracelet remis à l'accueil est obligatoire (pas de maillot de bain jupe ou robe non plus pour des raisons d'hygiène collective). Les Jeux de ballons et autres objets que ceux mis à disposition sont interdits dans l'espace aquatique.

7.5. TABAC

Les locatifs sont équipés conformément à la législation de détecteurs de fumée. Les logements sont donc non-fumeurs. En l'absence de respect du règlement les frais de remise en état et de déplacement (alerte non fondée) seront retenus sur le dépôt de garantie.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 1 jour à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services factuellement défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 48H suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par recrédit sur carte bancaire montant déduit des services consommés.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.camping-le-jardin-du-marais.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons menant à leur situation particulière, à un traitement des données à

caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : direction@lejardindumarais.eu
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Mme la directrice, SARL LE B F LOISIRS 208 route de Saint-Gilles 85300 LE PERRIER, France accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.camping-le-jardin-du-marais.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation *MEDICYS* en l'absence de recours amiable satisfaisant à notre société : <https://app.medicys.fr> ou par voie postale : *MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS*.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet <https://bookingpremium.secureholiday.net/fr/1843> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.